

## Nouvelle baisse du prix des carburants à la pompe



Bonne nouvelle pour les automobilistes: à compter du 1er mars 2015, le prix du litre d'essence sans plomb baissera de 10 Fcfp, celui du gasoile de 5 Fcfp.

*"Le gouvernement met en application ses engagements"* a déclaré d'emblée le ministre de la Relance économique, Jean-Christophe Bouissou. A savoir que tant que le cours mondial du baril de pétrole continuera sur la même tendance baissière, le Pays fera en sorte de la répercuter sur les consommateurs. Dont acte.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que l'on rend, en quelque sorte, du pouvoir d'achat aux ménages polynésiens dans un contexte économique encore difficile.

Après l'annonce applicable au 1er janvier, c'est donc encore - 10 Fcfp pour l'essence et - 5 Fcfp pour le gasoile qui vont être retirés de la note. Soit un carburant que l'ensemble des stations devront afficher respectivement à hauteur de 158 et 155 Fcfp le litre.

Par voie de conséquence, le ministre et porte-parole du gouvernement est fier d'annoncer que le solde du Fond de régulation du prix des hydrocarbures (FRPH) est redevenu positif. Il affichera 150 millions Fcfp de "réserve" au 1er mars, de quoi amortir une éventuelle rechute en cours d'année.

Interrogé ensuite, le ministre de la Relance économique a reconnu que cette embellie persistante dans le coût d'approvisionnement des énergies pourrait également se traduire par un nouveau geste d'Air Tahiti Nui de nature à rendre la destination plus abordable.

Sans attendre la "bénédiction" du Pays en tant qu'actionnaire majoritaire, rappelons que la compagnie au tiare a déjà restitué 5 000 Fcfp sur le montant de la surcharge kérosène applicable pour un vol Papeete-Paris. Maintenant, la direction d'ATN est actuellement en pleine discussion sur le renouvellement de la flotte à l'horizon 2018-2020, d'où un besoin de conforter ses fonds propres.

Enfin, le vice-président du gouvernement, Nuihau Laurey, pourrait à son tour annoncer de bonnes nouvelles quant aux efforts consentis par le fournisseur monopolistique, Electricité de Tahiti.